

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION DE L'AELB



Le **Comité Social d'Administration (CSA)**, issu de la fusion du Comité Technique (CT) et du Comité d'Hygiène et Conditions de Travail (CHSCT), est l'instance de dialogue social dédiée à l'examen des questions collectives : fonctionnement et organisation de l'agence, orientations stratégiques en matière de politique des Ressources Humaines (formation des agents, action sociale), égalité professionnelle et lutte contre les discriminations, règles statutaires et régimes indemnitaires...

En son sein, une **Formation spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (FSSCT)** examine les questions relatives à la protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à l'organisation du travail, au télétravail, au droit à la déconnexion ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail. Cette formation dispose de pouvoirs d'intervention : visite des locaux, enquête en cas d'accident du travail, recours à un expert certifié.

Toujours engagé.e.s pour votre avenir

Le Sne-FSU est le seul syndicat représentatif dans les 6 agences de l'eau, dans les 6 conseils d'administration et au niveau ministériel.

Fort de son expertise technique et juridique, il contribue au dialogue social par des propositions argumentées et par la diffusion de positions nationales stratégiques.

Ses actions sont coordonnées en inter-agences pour mieux défendre les agents et les agences.

Le Sne-FSU consulte et informe (HMI, Flash, lettres ouvertes), rend compte autant que possible des réunions avec l'administration (instances locales et COSUI)

Continuons ensemble à défendre nos valeurs !

CT-CHSCT NOTRE BILAN 2019-2022



Syndicat
national de
l'environnement



Engagé.e.s pour votre avenir !

À LOIRE-BRETAGNE

Nous avons participé à plusieurs dizaines de réunions d'instances, groupes de travail et de négociation, au cours desquelles nous avons défendu nos valeurs :

- respect de l'intérêt général et défense du service public,
- défense de tous les agents, contractuels et fonctionnaires,
- défense des plus faibles et lutte contre les discriminations...

En ayant à cœur :

- la protection de la santé physique et mentale des agents,
- le respect de la réglementation, notamment en matière de droit du travail,
- la défense de notre pouvoir d'achat.

Concrètement, vos représentant.e.s Sne-FSU ont :

- obtenu le maintien des dispositions du règlement intérieur : préservation du quota annuel de jours de récupération et maintien du minimum obligatoire de la pause méridienne à 30 mn,
- défendu les droits des agents pour la protection de leur santé et de leur sécurité, en particulier lors de la crise sanitaire,
- dénoncé l'absence de comptage des heures télétravaillées (procédure au tribunal administratif en cours) et négocié un nouveau protocole permettant un accès au télétravail plus équitable,
- porté une attention constante aux fiches de poste publiées : respect du statut, ouverture interne, égalité femmes-hommes et accès aux personnes en situation de handicap,
- dénoncé les surcharges de travail pour les agents (plan de relance, appels à projet),
- obtenu la réalisation d'une enquête sur les risques psycho-sociaux sur l'ensemble de l'agence...

EN INTER-AGENCES

Ces 4 dernières années ont été marquées par un nombre croissant des sujets inter-agences, travaillés conjointement avant les débats en instance locale :

■ **mutualisations** : le Sne-FSU reconnaît l'intérêt de développer un travail en commun mais est fermement opposé aux fusions. Face aux 14 chantiers du plan porté par nos 6 DG, vos représentants ont défendu :

- la prise en compte des personnels : pas de mutations géographiques, agents de la DSIUN maintenus dans leurs agences d'origine,
- la qualité de vie au travail et la prévention des risques psychosociaux,
- la recherche d'une réelle efficacité au service de l'environnement,
- le respect du dialogue social.

■ **concours de « déprécarisation »** : conseils aux candidat.e.s à toutes les étapes (formations, épreuves, clarification des reclassements...), accompagnement des recours, amélioration des notes de gestion proposées,

■ **défense des conditions de rémunérations** par des arguments chiffrés détaillés : RIFSEEP pour les fonctionnaires et statut pour les contractuels (défense tous les ans d'une prime de performance collective – PPC maximale, argumentation réussie auprès du MTE pour qu'il demande un arbitrage interministériel),

■ **moyens des agences** : plaidoyer constant contre les réductions d'effectifs, proposition de motions aux Conseils d'administration, dialogue avec les parlementaires,

■ le Sne-FSU a été moteur dans la négociation du **protocole d'accord ministériel sur le télétravail** et a imposé son application dans les 6 agences.



CSA

NOS PRIORITES

POUR 2023-2026



En siégeant au Comité Social d'Administration et au sein de la Formation spécialisée Santé, Sécurité de Conditions de Travail, vos représentant.e.s Sne-FSU défendront les objectifs suivants :

- réduire les charges de travail, stabiliser les organisations et veiller au respect du droit à la déconnexion pour retrouver une **bonne qualité de vie au travail** sur tous les sites de l'agence,
- décliner à l'agence les protocoles ministériels sur le **droit à la déconnexion**, le **handicap** et la lutte contre les **discriminations**,
- accompagner les agents en cas de difficultés dans l'application du **protocole négocié de télétravail**,
- assurer la mise en place d'un **forfait mobilité durable revalorisé** et cumulable avec les abonnements transport comme dans le privé,
- participer à la mise en place d'une **mutuelle référencée avec participation financière de l'employeur** pour toutes et tous,
- pour les agents contractuels : **revaloriser le statut** (taux promus/promouvables, mobilité, primes....), maintenir notre cadre de **Prévoyance**,
- pour les agents fonctionnaires : veiller à la bonne mise en œuvre de la note de gestion RIFSEEP et garantir dans la durée sa cohérence avec la note ministérielle,
- **défendre le système des six agences de l'eau**, efficace et reconnu, avec une agence par bassin; le doter des moyens nécessaires en **augmentant le plafond d'emploi à la hauteur de ses missions**,
- dans le cadre des mutualisations inter-agences, continuer à **s'opposer aux fusions de services**,
- continuer de **refuser le développement des emplois précaires** (intérimaires, contrats de projets...) au détriment des CDI,
- être aux côtés des agents en situation de souffrance professionnelle et lutter contre toute forme de discrimination.

Toujours engagé.e.s pour votre avenir



VOS CANDIDAT.E.S AU CSA DE L'AE LOIRE-BRETAGNE



*Fort.e.s de nos compétences,
fièr.e.s de nos missions, engagé.e.s pour votre avenir*



1 - Virginie PAROT

Del. ARMOR – Saint-Brieuc



6 - Christian PREMEL-CABIC

Del. MLO – Nantes



2 - Eric LEVESQUE DE LA BERANGERIE

Del. ARMOR – Saint-Brieuc



7 - Aurore BRINGARD

DIC



3 - Karima BARGE-BENSAÏD

DPI



8 - Laurent BERTHON

Del. PL – Poitiers



4 - François PENAUD

Del. ALA – Clermont-Ferrand



9 - Karine MURGUET

Del. MLO – Le Mans



5 - Anne COLMAR

Del. MLO – Nantes



10 - Rémy MARQUES

Del. CL – Orléans